

Les fondements de l'entreprise

Daniel BACHET

Les éditions de l'atelier

ISBN : 978-2-7082-3953-1

Prix : 24,50 €

Le sous-titre du livre « construire une alternative à la domination financière » indique bien le projet de l'auteur. Il s'agit – après une critique de la conception traditionnelle de l'entreprise – de montrer que l'entreprise doit porter d'autres finalités que la seule recherche du profit pour ses actionnaires.

Daniel Bachet – maître de conférences à l'Université d'Évry – part d'un constat : la confusion entretenue depuis la révolution industrielle entre la notion de société (au sens juridique) et celle d'entreprise. Faute d'être définie de façon institutionnelle, l'entreprise est assimilée à la notion juridique de société, et sa finalité à celle de la satisfaction de ses propriétaires, c'est-à-dire les actionnaires. Or l'entreprise est une organisation complexe, où coexistent différents groupes : actionnaires, managers, autres salariés. Et dont le fonctionnement interfère avec d'autres agents économiques : fournisseurs, clients, État. La confusion entre entreprise et société a pour conséquence de ne privilégier que les intérêts des actionnaires, niant le fait que les résultats de l'entreprise sont le produit de l'effort de l'ensemble de ses salariés, et d'un environnement économique plus ou moins favorable. Ce qu'il est convenu désormais d'appeler les « parties prenantes » (stakeholders en anglais) disparaît au profit des seuls détenteurs de la propriété (shareholders). C'est grâce à long processus historique, conforté par le développement d'une idéologie correspondante, que cette prééminence des apporteurs de capitaux s'est imposée, au point d'en devenir une évidence que bien peu de personnes contestent, y compris dans la sphère politique ou universitaire. Cette évolution n'est d'ailleurs pas finie, car on assiste depuis deux décennies à une volonté accrue des actionnaires d'imposer leurs vues dans le fonctionnement des entreprises, qui se traduit par la mise en œuvre des principes de la « bonne gouvernance » et par la recherche de taux de profit jamais atteints dans l'histoire du capitalisme. Au-delà de la dénonciation de cette évolution, l'auteur cherche à définir d'autres critères qui pourraient être privilégiés dans la gestion de l'entreprise, et cela afin de passer d'une logique de « shareholders » à une logique de « stockholders ».

Dans une première partie de nature historique, l'auteur montre comment s'est constituée l'entreprise capitaliste, avec la prise du pouvoir progressive des apporteurs de capitaux sur les apporteurs de travail. À cet égard le taylorisme a constitué un moyen – en détruisant les savoir-faire traditionnels – de déposséder les salariés de la maîtrise qu'ils avaient du contenu et du rythme de leur travail. La croissance de la taille de l'entreprise et la mondialisation n'ont fait qu'accroître la mainmise des propriétaires du capital sur les finalités de l'entreprise. Pour l'auteur la séparation entre managers et actionnaires n'a pas modifié fondamentalement cette logique. Même si les théories de Galbraith sur la technostructure ont pu correspondre à certaines situations réelles, les évolutions récentes montrent que plus que jamais les actionnaires ont les moyens de faire prévaloir leur point de vue, au détriment d'ailleurs des intérêts de cette dernière. En effet la prééminence des marchés financiers conduit souvent à la recherche du profit à court terme au détriment de l'investissement à long terme, de la recherche et de l'emploi. Quand elle ne concourt pas au démantèlement des entreprises en appartements vendus aux plus offrants ! L'évolution des normes comptables – imposées par des associations privées de droit anglo-saxon – favorisent d'ailleurs pour l'auteur cette évolution.

Dans une seconde partie, l'auteur montre l'incapacité de la théorie économique classique de prendre en compte la réalité de l'entreprise dans l'ensemble de ses dimensions. En particulier les théories des coûts de transaction ou de l'agence, qui cherchent au contraire à assoir le pouvoir des actionnaires, un moment contesté. Les théories de la régulation, qui analysent les compromis établis au niveau de l'entreprise entre salariés et actionnaires, permettent cependant de mieux rendre compte de la nature réelle de l'entreprise, et des dynamiques macro-économiques qu'elle peut générer. Ainsi en est-il du modèle fordien, qui a assuré une croissance régulière au lendemain de la seconde guerre mondiale. Dans la troisième partie, l'auteur montre une difficulté similaire des théories sociologiques pour appréhender la complexité de l'entreprise, même si elles rendent mieux compte des conflits d'intérêt dont l'entreprise est l'objet, et des équilibres qui s'y établissent.

La dernière partie, sans doute la plus originale, cherche à montrer les voies et moyens de faire prévaloir une logique permettant de concilier les intérêts des différentes parties prenantes pour le plus grand bénéfice de l'entreprise et de la société (au sens large). L'auteur explore tout d'abord les modèles alternatifs existants, en particulier les coopératives de production et les très rares expériences d'autogestion, pour en montrer rapidement les limites. Puis, analysant de façon détaillée l'économie d'outre-Rhin et du Japon, il montre qu'il y a d'autres modèles que le modèle anglo-saxon. Même s'il apparaît que l'internationalisation des marchés et la montée des investisseurs institutionnels entraînent un alignement progressif sur le fonctionnement des entreprises américaines ou anglaises. Pour l'auteur, le salut semble plutôt venir de la mise en place dans les entreprises de nouveaux critères de gestion, qui privilégieraient la croissance de la valeur ajoutée plutôt que le profit, et qui permettraient l'intervention dans l'administration des entreprises des autres parties prenantes – salariés, clients, fournisseurs ou pouvoirs publics –.

C'est évidemment la partie qui est peut-être la plus contestée et qui peut paraître le plus utopique. Il y a là un petit parfum « années 70 » - avec des allusions aux théories du capitalisme monopolistique d'État de Paul Boccara – qui peut faire sourire. On ne voit pas en effet très bien ce qui permettrait à ces nouveaux critères de gestion de s'imposer dans l'entreprise, surtout dans une société où les rapports de force sont de plus en plus défavorables aux salariés ou aux syndicats. On peut cependant apprécier cet effort théorique trop rare pour s'affranchir du poids des idées reçues et des conformismes, et pour offrir une alternative aux théories économiques dominantes dans le domaine de la gestion des entreprises.

Pierre Vinard